



26 septembre 2023

Compte-rendu

Groupe de travail de la Formation spécialisée (Fs) ministérielle



Séance marathon à Bercy en ce 26 septembre ... Et encore, on s'en tire bien : le secrétariat général avait prévu des réjouissances en plus, finalement reportées.

Les sujets du jour étaient nombreux et pas du tout anecdotiques : note d'orientation annuelle, sécurité des agent.es, accidents du travail et maladies professionnelles, ... Bref, du lourd.

Voici le résumé de la séquence qui, malgré un côté « réflexion de haute volée », concerne le quotidien des agent.es.



Breaking news : la DGFIP entre en rébellion contre son ministère

On va commencer par un coup de griffe, concernant le positionnement de la DGFIP par rapport au règlement intérieur des nouvelles instances de dialogue social.

✓ si, après des séances parfois homériques, on s'assoie joyeusement sur le fruit du travail conjoint secrétariat général/fédérations, cela revient à vider complètement de son sens ce dernier.

Cette direction revient largement sur des éléments qui ont été débattus et arbitrés au plan ministériel. En plus du côté pénible, cela pose un double problème :

✓ en cohérence, quand une déclinaison a été opérée au plan ministériel, il n'appartient pas à une direction d'aller à rebours. Ou alors, cela veut dire qu'on jette aux orties tout le système et son ordonnancement...

Solidaires Finances espère que ce ne sont là que des « égarements passagers » et que le navire amiral va très vite revenir à de meilleures dispositions. On ne sait pas si c'est l'envie profonde d'afficher un « quant à soi » DGFIP ou une inféodation zélée et presque aveugle à la DGAFP. Mais si cela revient, par ricochet à flinguer son propre ministère. Encore plus par les temps qui courent, c'est un très mauvais choix...



Note d'orientation annuelle pour 2024

C'est un passage annuel obligé. Mais il a le mérite de poser noir sur blanc un cap qui, en principe, doit s'imposer à tout le monde, directions générales comme services déconcentrés.

Pour 2024, c'est la bagatelle de sept axes qui sont au menu :

✓ développer la culture de prévention ;

✓ renforcer l'efficacité des campagne de recueil des risques professionnels ;

✓ poursuivre l'accompagnement de la mise en place des nouvelles instances ;

✓ assurer la sécurité des agent.es et les accompagner en cas d'évènements graves ;

- ✓ améliorer les conditions et l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels ;
- ✓ prévenir les risques de désinsertion des agent.es ;
- ✓ prendre en compte le changement climatique et ses impacts pour les agent.es.

La feuille de route, très ambitieuse, comprend des développements plus précis pour chacun des axes (à votre disposition pour toute information complémentaire !) À titre d'exemple, pour la sécurité et l'accompagnement en cas d'évènement grave, sont prévus : une série de décisions administratives, la diffusion d'un guide et le passage d'un marché national pour le soutien psychologique.

Le secrétariat général se montre assez « open » et veut naviguer entre les désirs des organisations syndicales (qui peuvent faire des ajouts ou des propositions de rédaction) et les directions générales. Une synthèse sera faite avec ces dernières au cours du mois d'octobre. Ce point ne pose pas de souci à **Solidaires Finances**, dès lors que c'est vraiment un exercice qui se nourrit à partir du terrain. Puis la copie reviendra entre les mains des fédérations lors du mois de novembre, avec un examen en formation spécialisée le 8 décembre 2023.

Sur le fond, ce sont des ambitions positives. Reste à voir comment elles sont portées et surtout concrétisées dans le quotidien de l'agent.e.

Pour **Solidaires Finances**, au passage, nous signalons qu'il serait bon de bannir les chartes et autres mécanismes de ce type qui sont, en général, des coquilles vides ou des paravents.

Solidaires Finances exige globalement une culture de l'action (plutôt que de l'intention...), pour rendre palpables ces grandes orientations. Et **Solidaires Finances** rappelle que le recueil des risques est un outil et non une finalité en soi.

Solidaires Finances a porté la revendication d'un bilan de la NO annuelle, idée que le ministère a validé.

Le constat général de **Solidaires Finances** sur le monde du travail (bercyen) est assez simple : ce dernier se transforme assez largement, avec des changements factuels et, dans une mesure assez conséquente, un puissant sentiment de dégradation. Il y a donc une question de sens du travail avec, en corollaire, la question de la perte de ce dernier. Pour **Solidaires Finances**, cet axe là doit apparaître.

Solidaires Finances ajoute également deux sujets phares qui doivent être développés de manière spécifique :

- ✓ l'évolution des locaux et de l'environnement de travail ;
- ✓ l'impact de l'intelligence artificielle dans nos métiers, pour laquelle une mission d'expertise (ANACT ?) nous paraît utile.

Pour la bonne bouche, **Solidaires Finances** ajoute également une mesure RH qui nous semble utile, à savoir que le reclassement ne soit pas seulement un sujet directionnel, mais que l'ensemble du périmètre ministériel soit mis à contribution, éventuellement au travers d'une cellule à ce niveau.

Seraient-ce de bonnes dispositions de rentrée ? En tout cas, le secrétariat général s'est déclaré assez favorable à ces initiatives. Il a toutefois mis un joker sur le sens du travail. Il est évident que, quand on parle de perte de sens du travail, dans son rôle, Bercy ne pouvait cautionner ces termes-là. **Solidaires Finances** veut bien admettre que notre terminologie et la sienne pourront diverger. Mais **Solidaires Finances** peut garantir que c'est une réalité bien présente dans les services.

Solidaires Finances attend donc maintenant de voir quelles vont être les réponses concrètes à nos demandes.

sécurité des agent.es

Ce fut là plus un point d'étape, avec un catalogue de mesures variées, et un horizon au premier trimestre ou semestre 2024 :

- ✓ guide de gestion des évènements graves ;
- ✓ instruction ministérielle sur la tolérance zéro ;
- ✓ déploiement d'un outil informatique de recensement des signalements ;
- ✓ campagnes de communication ;
- ✓ système d'alerte pour interventions hors des locaux administratifs ;
- ✓ formation et sensibilisation ,
- ✓ accompagnement et soutien psychologique.

Pour Solidaires Finances, il y a là deux « paquets » différents : l'un porte sur les moyens concrets, l'autre sur l'angle formation, sensibilisation, communication,...

Pour Solidaires Finances, il faut les différencier plutôt que de faire un long inventaire. Et le premier doit passer avant, pour que les résultats soient opérationnels le plus rapidement possible et visibles aux yeux des agent.es. Bien évidemment, Solidaires Finances verra assez vite quelle est la hauteur des moyens mis par rapport aux besoins. C'est très largement là que la bataille va se jouer.

Tout ceci fera l'objet de groupes de travail, puis sera porté par les instances (FS et Comité Ministériel).

Le taux des accidents a augmenté assez notablement. C'est une tendance générale (sauf la Douane).

Beaucoup d'accidents concernent les déplacements, avec notamment les chutes (presque un accident sur deux). Un constat est marquant : c'est la catégorie C qui paie le plus lourd tribut.

Pour l'ensemble du ministère, on relève 39 maladies professionnelles déclarées dans l'exercice, dont 28 sont des TMS.

Pour **Solidaires Finances**, il faut vraiment tenir compte de cette augmentation, surtout pour ce qui concerne les accidents de travail. Certes, la fin des périodes de confinement a pu entraîner une hausse mathématique par rapport au bilan précédent. Mais à l'inverse, on aurait pu supposer que le développement fort du télétravail fasse baisser le nombre d'accidents liés aux déplacements. Or, la tendance (à confirmer) semble inverse. Ceci doit être un point de vigilance.

De même que le fait qu'une catégorie d'agent.es soit plus touchée que les autres. Là-aussi, c'est un élément sur lequel il faut travailler.

Divers

Une rafale de sujets pour finir

✓ **Des modifications statutaires vont intervenir concernant les congés de santé (CLM/CLD),** le maintien en activité et l'invalidité. Un projet d'accord devrait être soumis au niveau de la Fonction publique d'ici quelque temps. En tout état de cause, ce grand chantier démarrera en 2024 et en 2025/2026 pour l'invalidité.

L'affaire risque de coïncider avec la grande réforme de la protection sociale complémentaire (PSC).

✓ Bilan du fonctionnement des CHSCT

C'est un peu un héritage historique, avec le remplacement par les Formations spécialisées, dont on risque de regretter le côté « monocouleur » (FS par direction).

C'est aussi l'occasion de souligner le rôle fondamental des acteurs de prévention de tout poil. Si l'enveloppe budgétaire concernée est préservée, il n'y a toutefois pas de création d'emploi sur ce « front ». Voilà qui relativise un peu les grandes ambitions décrites plus haut...

Et **Solidaires Finances** fait ici une alerte préalable : il est patent que l'interministériel a quelques vues « offensives » sur ce réseau (c'est un marquage gouvernemental assez global) Pour **Solidaires Finances**, il y a là un puissant risque de casser quelque chose pour aboutir à un standard général, mais qui sera abaissé. Si le mot « dogme » apparaît très vite dans l'affaire, celui de « progrès », par contre, risque d'être complètement absent ! En tout état de cause, nous serons vigilants sur le sujet

✓ Suivi et engagements des crédits dédiés

L'enveloppe a été préservée pour 2023 (et 2024 devrait suivre le même chemin si on en croit le projet de loi de finances).

Pour mémoire, le budget est engagé selon trois strates : ministère, régional (formation) et local. Pour avoir un ordre de grandeur, le cumul des deux derniers représente un montant de 127 € par agent.e.

Nous avons un peu un doute sur le niveau régional. Mais à priori, les choses semblent globalement fonctionner avec un taux d'engagement général qui avait dépassé 54 % au 1^{er} août et 73 % pour le niveau régional.

Des consignes concernant la bonne consommation vont être adressées par le SG.

✓ Bye-bye DUERP/PAP, bienvenue PREV'ACTION !

L'application DUERP/PAP pour le recueil des risques va être remplacé par un nouveau système. Ce dernier devrait être plus dynamique et globalement plus moderne. Le système comportera un outil de requêtage avec des modèles-socle. Un pilote a été lancé avec expérimentation locale (département du Rhône : échantillon sur DRFiP, DIRCOFI, DR Douane et DR INSEE). La commission d'homologation a été passée.

Une note de lancement devrait sortir courant novembre. Des formations seront assurées.

Et le bureau du SG chargé du sujet (SRH-3B) prévoit cinq agent.es pour faire de l'assistance aux utilisateur.trices.